

CONSEILLER

Espérance de vie et horizon de placement : notions capitales

Publié par Jean Dupriez le 19 septembre 2016



Sans aucun doute espérons-nous recevoir assez de revenus de diverses sources pour nous permettre de vivre « confortablement » jusqu'au moment où la mort nous délivrera de tous les petits soucis basement matériels.

« Craignons de vivre plus longtemps que nous n'osons l'espérer »

Mais combien d'années faudra-t-il pour arriver à ce point de non-retour?

– Jean Dupriez

Deux expressions sont couramment utilisées pour définir ce nombre d'années. Il s'agit de bien comprendre le sens de ces deux expressions.

L'une est bien connue, c'est l'« **espérance de vie** » c'est-à-dire le nombre d'années que nous pouvons raisonnablement espérer vivre selon la loi des moyennes; en d'autres termes, c'est l'âge que nous avons **une chance sur deux** d'atteindre. Donc, nous avons aussi une chance sur deux de **mourir après** cet âge.

L'espérance de vie est la notion utilisée par les grands fonds de pension publics (prestations déterminées) principalement pour effectuer leurs savants calculs de probabilités et déterminer ainsi la rente de retraite dont nous bénéficierons... peut-être. C'est aussi le calcul que font les compagnies d'assurance vie pour établir le montant d'une rente viagère. Une chance sur deux! **Bref, ceux qui meurent trop tôt contribuent au bien-être de ceux qui vivent trop tard. C'est notre longévité collective.**

L'« **horizon de placement** », notion plus récente, est l'âge que nous avons **une chance sur dix** d'atteindre. Si notre objectif de placement est la retraite, il est capital de tenir compte de **notre longévité individuelle.**

À cet âge, il y a donc neuf chances sur dix que nous ayons trépassé. Il n'y a donc plus qu'une chance sur dix que nous dépassions cet âge.

C'est la notion que nous devons utiliser dans la gestion de nos investissements personnels; en effet, il est important, voire capital, que nos argents « durent » au moins aussi longtemps que nous.

Espérance de vie et horizon de placement

HORIZON
DE PLACEMENT
INDIVIDUEL :
1 chance sur 10

Vérifiez vos sources,
car la retraite est
un grand océan pas
toujours pacifique !

ESPÉRANCE DE VIE
COLLECTIVE :
1 chance sur 2



Mon choix et ma prévoyance :
mes finances pour ma vie

AGE	65	70	75	80	85	90	95	100
DURÉE	0	5	10	15	20	25	30	35+



Le choix des autres et mon
imprévoyance : il ne me reste
que les régimes publics

Cette image illustre ce que nous venons d'exposer : pour arriver à bon port, notre navire doit être correctement approvisionné pour nourrir son (ou ses) passager(s).

**Notre bateau, notre navire, c'est notre portefeuille d'investissements.
Notre portefeuille, c'est l'enveloppe qui contient nos investissements.**

Avec l'accroissement de notre longévité, celui qui prend « sa » retraite à 65 ans doit envisager le risque de vivre jusqu'à 95 ans, soit une période de 30 années, oui, **TRENTE** années. Une planification sur une période trop courte verra notre passager couler à pic, c'est-à-dire survivre grâce aux régimes publics,... à condition que ces régimes eux-mêmes survivent.

Que veut dire ici le mot « **correctement** »? La question devient : en fonction du nombre d'années de l'horizon de placement, quel genre de placements devrions-nous effectuer? Actions ou obligations?

- Consultez le texte intégral tel que publié sur le site de Campus-Finance en format PDF.
- Consultez d'autres leçons pouvant faciliter la compréhension de vos clients.
- Accédez à l'ensemble de la formation « Comprendre l'investissement » sur Campus-Finance et obtenez 10 UFC.

L'horizon de placement constitue un élément **flexible** pour notre retraite. En effet, combien de fois avons-nous entendu dire : je prends ma retraite dans 2 ans et je sécurise mes placements... comme si nous avions besoin de **tout** notre capital dans 2 ans. Ceci pouvait être valable il y a 100 ans lorsque l'espérance de vie permettait de croire vivre une retraite de 5 ans, et de mourir heureux à 70 ans.

Aujourd'hui, les merveilles de la médecine nous condamnent à vivre jusqu'à 85 ans en moyenne, soit 20 années de retraite.

Ce qu'il faut réaliser ici, c'est que si notre retraite dépend plus de nos capitaux propres et de nos épargnes que d'un fonds de pension, les calculs doivent être basés non pas sur l'espérance de vie collective mais bien sur l'horizon de placement individuel ou de planification individuelle.

Espérance de vie collective: 1 chance sur 2 d'être encore vivant ... 85 ans
Horizon individuel de placement : 1 chance sur 10 de vivre encore à... 95 ans

Pour une personne de 65 ans, cela fait un horizon de 30 ans et non pas de 20 ans et encore moins de 5 ou 10 ans comme beaucoup le croient erronément.

BDE-25b

Connaissances financières



Espérance de vie et horizon de placement

HORIZONS DE PLACEMENT OU ESPÉRANCES DE VIE
 Selon divers risques de survie

ÂGE	10%			20%			30%			40%			50%		
	H	F	H/F	H	F	H/F	H	F	H/F	H	F	H/F	H	F	H/F
10	95	99	99	91	95	97	89	93	95	86	91	93	83	88	91
15	95	99	99	91	95	97	89	93	95	86	91	93	83	88	91
20	95	99	99	91	95	97	89	93	95	86	91	93	83	88	91
25	95	99	99	91	96	97	89	93	96	86	91	93	83	88	91
30	95	99	99	91	96	97	89	93	95	86	91	93	83	88	91
35	95	99	99	92	96	97	89	93	95	86	91	93	83	88	91
40	95	99	99	92	96	97	89	93	95	86	91	93	83	88	91
45	95	99	100	92	96	97	89	93	95	86	91	93	84	88	92
50	95	99	100	92	96	97	89	93	95	86	91	93	84	88	92
55	95	99	100	92	96	97	89	93	95	87	91	93	84	89	92
60	95	99	100	92	96	97	89	93	95	87	91	94	84	89	92
65	95	99	100	92	96	97	90	94	95	88	91	94	85	89	92
70	96	99	100	93	96	98	90	94	96	88	92	94	86	90	93
75	96	99	100	93	97	98	91	94	96	89	92	95	87	90	93
80	97	100	101	94	97	98	92	95	97	91	93	95	89	91	94
85	98	100	101	95	98	99	94	96	98	92	94	96	91	93	95
90	100	101	102	98	99	100	96	98	99	95	97	98	94	95	97
95	102	103	104	100	101	102	99	100	101	99	99	101	98	99	100
100	105	106	106	104	104	105	103	103	104	102	103	104	102	102	103

Source : IQPF

Pour obtenir des chiffres plus précis selon notre âge, examinons le tableau ci-dessus, extrait des normes de projections de l'IQPF (Institut québécois de planification financière).

Nous savons que ce tableau n'est ni sympathique ni facile à comprendre. Prenons donc tout le temps nécessaire et, si nécessaire, parlons-en avec notre conseiller financier.

Conclusion : préparons-nous!

Construisons un bateau solide, capable d'affronter de nombreuses tempêtes et quelques ouragans.

Chargeons y assez de provisions et d'eau (et de rhum) pour survivre mieux que Christophe Colomb en 1492 lorsqu'il aborda, enfin et à moitié mort, à San Salvador (Hispaniola).

Arrimons solidement nos provisions et autres réserves sans quoi, à la première tempête, elles bougeront et déséquilibreront le bateau au point de le faire chavirer.

Consommons nos provisions avec économie et prévoyance. Il faut qu'elles durent 30 ans!

Soyons notre capitaine bien sûr, mais choisissons un bon pilote : Sachons choisir notre conseiller financier.

Redisons-le : notre bateau, c'est notre portefeuille d'investissements

Le manque de vision à long terme, de prévoyance et de prudence informée nous mènera au fond de l'océan et nous serons réduits à la portion congrue : les régimes publics!

Bons vents!

- **Consultez le texte intégral tel que publié sur le site de Campus-Finance en format PDF.**
- **Consultez d'autres leçons pouvant faciliter la compréhension de vos clients.**
- **Accédez à l'ensemble de la formation « Comprendre l'investissement » sur Campus-Finance et obtenez 10 UFC.**



Jean Dupriez, LL.L., DAE., est planificateur financier et membre de l'Association des MBA du Québec. Auteur de deux ouvrages, *Le classement des documents personnels* (2002) et *Savoir choisir son conseiller financier* (2010), [il s'exprime régulièrement sur les enjeux de la profession dans son blogue sur Conseiller.ca](#).
